



DEMANDE DE CONTRAT DE COMPLEMENT DE REMUNERATION
POUR UNE INSTALLATION DE PRODUCTION D'ELECTRICITE A PARTIR
D'ENERGIES RENOUVELABLES

Version 1.2

(FV16 S CR)

Cas entrant dans le cadre de l'appel d'offres d'août 2016 relatif à une installation de
production d'électricité à partir de de l'énergie solaire

« Centrales au sol »

Nous demandons à bénéficier d'un contrat de complément de rémunération au titre de l'appel d'offres «Centrales au sol» d'août 2016 pour l'installation définie ci-dessous utilisant l'énergie radiative du soleil appartenant à l'une des trois familles de l'appel d'offres. Dans ce but, nous vous communiquons les caractéristiques principales de cette installation.

Installation lauréate de la période de candidature : (1/2/3/4/5/6/7/8/9)

A. Nom ou raison sociale du producteur : Société/ Forme juridique : Adresse : Code postal : Commune : SIREN du Siège social :	Informations producteur : Nom du contact : Adresse : Code postal : Commune : Tél. : Fax : Email : Email (pour envoi données de facturation si différent) :	B. Installation de production : Famille : (1,2 ou 3) Nom de l'installation : Adresse : Code postal : Commune : SIRET de l'installation : Code INSEE :
1- Puissance crête installée ou puissance électrique maximale installée (puissance correspondant à celle figurant sur l'attestation de conformité) (arrondi à l'entier le plus proche)		kWc
2- Numéro du contrat conclu avec le gestionnaire de réseau (CARD, CART, CSD, ...) Numéro d'IDC (réseau de distribution) ou code décompte (RTE) Numéro de PRM (Point de Référence des Mesures)		N° contrat : _ _ _ _ _ N°IDC : _ _ _ _ _ N°PRM : _ _ _ _ _
3- Prix de référence (T) (hors majoration / minoration éventuelle prévue au cahier des charges)		€/MWh hors TVA
4- Engagement à l'investissement participatif prévu dans l'offre de candidature	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si oui, Engagement tenu : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
5- Engagement au financement participatif prévu dans l'offre de candidature (engagement possible à partir de la période de candidature 4)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si oui, Engagement tenu : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
6- Date souhaitée de prise d'effet du contrat (date indicative qui devra être notifiée par courrier avec AR conformément aux conditions générales) (nécessairement un 1 ^{er} de mois, subordonnée à la fourniture de l'attestation de conformité)		01 / _ _ / _ _ _ _
7 - Installation utilisant un dispositif de suivi de la course du soleil	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
8 - Pour les lauréats qui ont demandé à bénéficier d'un avis de cahier des charges modificatif, cochez ci-contre celui demandé : (Le cas échéant, la demande de cahier des charges modificatif devra avoir été faite sur le site Potentiel, sinon la copie de la demande faite au Ministère devra être envoyée avec les autres pièces jointe)	<input type="checkbox"/> 30 juillet 2021 <input type="checkbox"/> 30 août 2022	
10 - Si choix du cahier des charges du 30 août 2022 : La date de Mise en service (MES) est le	<i>(joindre l'attestation de mise en service avec les autres pièces jointes)</i>	

J'atteste que les données précisées ci-dessus sont conformes à mon dossier de candidature à l'appel d'offres.

Dans le cas de modifications suivantes, autorisées dans les limites prévues par le cahier des charges, je joins l'autorisation du préfet de région d'implantation de l'installation :

- actionnariat (article 5.4.2) pour les périodes 1 à 5 après constitution des garanties financières et si le lauréat a joint une lettre d'engagement
- fournisseurs ou produits (article 5.4.3) pour les périodes 1 à 3 pour les produits sur lesquels portent l'évaluation carbone
- contours du terrain d'implantation (5.4.5)
- divers (article 5.4.6).

Dans le cas de modifications suivantes, autorisées dans les limites prévues par le cahier des charges, j'atteste avoir informé le préfet de région d'implantation de l'installation dans les délais prévus dans le cahier des charges :



**DEMANDE DE CONTRAT DE COMPLEMENT DE REMUNERATION
POUR UNE INSTALLATION DE PRODUCTION D'ELECTRICITE A PARTIR
D'ENERGIES RENOUVELABLES**

Version 1.2

(FV16 S CR)

Cas entrant dans le cadre de l'appel d'offres d'août 2016 relatif à une installation de
production d'électricité à partir de de l'énergie solaire
« Centrales au sol »

- changement de producteur (5.4.1) à partir de la période 6, après constitution des garanties financières et devant faire l'objet d'un envoi au préfet de nouvelles garanties financières. Le courrier du préfet qui informe le nouveau producteur de la bonne réception de ladite garantie est à joindre à la présente demande.
- actionnariat (article 5.4.2), après constitution des garanties financières et si le lauréat n'a pas joint une lettre d'engagement pour les périodes 1 à 5, et à partir de la période 6 les modifications devant respecter la lettre d'engagement remise au moment de l'offre le cas échéant
- fournisseurs ou produits (article 5.4.3) à partir de la quatrième période de candidature
- puissance installée (article 5.4.4), uniquement à la baisse, dans la limite de 5%.

Nota : dans le cas de modifications suivant les modalités précisées dans un avis de cahier des charges modificatif, j'atteste avoir informé le préfet de région d'implantation de l'installation ou joint l'autorisation du préfet associée. Dans le cas de l'avis modificatif du 30 août 2022 avec une augmentation de puissance pouvant être portée à 140% de la puissance formulée dans l'offre, j'atteste que celle-ci soit permise par l'autorisation d'urbanisme lorsque celle-ci est requise et j'atteste avoir informé le préfet de région d'implantation de l'installation.

Fait à :
Le :

Le Producteur (Nom, Signature, Cachet si société)

Mandatement ci-après (optionnel - si l'option est retenue les 2 signatures sont obligatoires) ou **Mandat joint** (cocher)

Je (Nous) soussigné(s) confie (confions) à qui accepte le soin d'accomplir les opérations suivantes en mon nom et pour mon compte :

- effectuer la demande de contrat ci-dessus auprès d'EDF,
- élaborer avec EDF le contrat qui me sera présenté pour signature.

Fait à

Signature du producteur (mandant)

le

Signature du Mandataire (mandaté)

Les données recueillies par EDF font l'objet d'un traitement informatique ayant pour finalité la gestion de la demande de contrat de complément de rémunération et, le cas échéant, l'élaboration et l'exécution du contrat de complément de rémunération. Elles peuvent également avoir pour finalité de communiquer au demandeur des informations générales relatives à l'obligation d'achat d'électricité. La collecte de ces données est obligatoire. Les données sont utilisées par EDF, responsable du traitement, par ses prestataires et des établissements financiers et postaux pour les seules finalités susmentionnées.

Conformément à la loi dite « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, le demandeur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des données qui le concernent, qu'il peut exercer en écrivant à l'adresse à laquelle il a envoyé sa demande de contrat de complément de rémunération.

Pièces à joindre à la présente demande de contrat de complément de rémunération :

Dans tous les cas :

- Lettre de notification du lauréat
- Attestation de conformité de l'installation
- Evaluation carbone
- Relevé d'Identité Bancaire au nom du titulaire du contrat (daté, signé avec cachet de la société) accompagné du formulaire « Fiche d'identification du RIB » dûment complété et signé.
- Avis de situation SIREN ou K-Bis de la société et de l'installation

Selon les cas :

- En cas d'engagement relatif au financement participatif ou à l'investissement participatif, le document de Contrôle de l'engagement relatif au financement participatif ou à l'investissement participatif
- En cas de modification visée à l'article 5.4 du cahier des charges par rapport au dossier lauréat et nécessitant une approbation par le préfet, l'accord du préfet de région d'implantation de l'installation sur ce changement
- En cas de choix du cahier des charges modificatif du 30 août 2022, l'attestation de mise en service délivrée par le gestionnaire de réseau